

Comment faire appel au chantier d'insertion ?

Contactez la Communauté de Communes au :

03 86 69 69 06

Notre encadrant technique, Étienne Gillet, établira avec vous les modalités d'intervention, les dates et le prix de l'intervention.



Le Chantier d'Insertion

Une Structure au service des entreprises

Communauté de Communes du Pays Charitois

14 avenue Henri Dunant – 58400
LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

☎ 03 86 69 69 06

✉ cc.pays.charitois@orange.fr

🌐 www.cc-pays-charitois.fr



Direction régionale des Entreprises, de la
Concurrence, de la Consommation, du Travail
et de l'Emploi Bourgogne



Le Mot du président

Depuis 1991, la Communauté de communes porte le chantier d'insertion comme le fer de lance de sa politique de solidarité et d'action pour la réinsertion par l'activité économique.

La mise en situation de production favorise une (re)mobilisation personnelle et professionnelle, une découverte des métiers, un (ré)apprentissage à la vie professionnelle, permettant une approche du marché de l'emploi par les salariés accueillis.

Aujourd'hui, l'intercommunalité met cet outil à votre service, vos entreprises, bailleur et, associations. Le chantier d'insertion est la réponse qui allie compétence et réactivité pour tous vos besoins en travaux d'entretien, de rénovation, et de second œuvre.



Missions du chantier d'insertion :

Le chantier d'insertion, c'est une équipe de 10 ouvriers, en parcours de réinsertion, encadrés par 2 chefs d'équipes professionnels.

Ils travaillent à la rénovation du patrimoine des communes (maçonnerie, couverture), aux travaux intérieurs des bâtiments (peinture, second œuvre), à l'entretien des espaces verts (élagage, tonte, broyage des déchets verts), ...

Les équipes interviennent directement sur site, disposent de leurs propres véhicules, de leurs outils et tenues adaptées. Chaque équipe est encadrée par un animateur.



Ce que le chantier d'insertion peut vous apporter :

- Renfort d'équipe
- Entretien d'espaces verts
- Travaux de nettoyage intérieur
- Entretien et aménagement des espaces

Afin d'établir un devis, notre encadrant technique se tient à votre disposition et vous proposera suivant vos besoins une convention de prestation : au forfait, à la journée ou à l'heure.